



NON A LA HAUSSE DES TARIFS PERISCOLAIRES DE 40% :

RASSEMBLEMENT

LE SAMEDI 3 OCTOBRE A 15h30

DEVANT LA MAIRIE DE CLAMART

POUR UN GRAND GOÛTER FAMILIAL - APOLITIQUE

Les trois associations des parents d'élèves de Clamart (FCPE, AAPE et PEEP) ont été reçues par le Maire Jean-Didier Berger, pour un « groupe de travail » sur les tarifications périscolaires le 16 septembre.

En premier lieu, les trois associations saluent une première reconnaissance du mécontentement manifesté au travers des pétitions, des courriels reçus en mairie, et du défilé du 5 septembre 2015.

Néanmoins, le Maire refuse de revenir sur la hausse de 40% des tarifs périscolaires. Il propose aux associations de trouver avec lui un consensus permettant de dégager une économie à hauteur de ce pourcentage, mais dans un cadre extrêmement restreint, c'est-à-dire à budget constant, et sans toucher à aucun des investissements engagés par ailleurs ou en projet. De plus, des économies d'encadrement sont en cours et celles-ci ne seront pas prises en compte dans ce calcul.

Le Maire se dit, cependant, prêt à proposer une modification des tarifs en conseil municipal si nous parvenons à ce consensus et nous demande de lui faire des propositions. Des possibilités de discussions sont également ouvertes à plus long terme concernant l'organisation des Nouvelles activités périscolaires et les quotients.

Une nouvelle réunion est prévue le 7 octobre prochain, et les associations s'y rendront avec des propositions qui s'appuient notamment sur les remontées que nous avons des parents dans les écoles.

Le sujet est donc très loin d'être clos, d'autant que les premières factures « à la hausse » tomberont début octobre.

La FCPE, l'AAPE et la PEEP appellent les parents à participer massivement au grand goûter familial qu'elles organisent place de la mairie de Clamart,

le samedi 3 octobre 2015 à 15h30 à 17h

Merci d'apporter vos goûters, vos pancartes, vos banderoles pour continuer à faire entendre votre mécontentement.